

Retour sur le Conseil d'administration du 16 juin :
De jeunes diplômé-es d'AgroParisTech choisissent de bifurquer
Marché de l'électricité : une créance salée

Déclaration liminaire SUD au Conseil d'administration du 16 juin 2022

Le 30 avril, à Paris, sur la scène d'une salle Gaveau réservée par AgroParisTech, 8 jeunes ingénieur-es fraîchement diplômé-es lançaient un tonitruant appel à bifurquer. Mise en ligne le 10 mai, la vidéo du discours totalise à ce jour près de 900 000 vues¹. Surtout, l'évènement a suscité, après un mois, de nombreux commentaires sous forme d'articles de magazine, de tribunes du *Monde*² ou de *posts* sur LinkedIn... Ce discours, qui fait écho à d'autres³, semble avoir spécialement fait mouche. Autant par ce qu'il dit que par les réactions qu'il révèle, il résonne avec les préoccupations d'une large part des personnels Inrae.

Les lectures les plus virulentes de l'appel ont souvent été faites sur un mode générationnel, accusant ces « bifurqueurs » et « bifurqueuses » d'être des enfants gâtés autocomplaisants, nihilistes, voire anti-scientistes⁴. Un point de vue qui fera sourire toute personne un peu au fait de la réalité des parcours et débouchés d'une telle école généraliste : au jeu des bonnes et des mauvaises ruptures de ban, on rappellera que Michel Houellebecq, adulé par une partie de ces mêmes commentateurs, est sans doute le plus célèbre des diplômés de l'Agro. Une autre antienne est revenue, celle-ci nous concernant plus directement : « Mais pourquoi ces jeunes gens ne souhaitent pas devenir les prochains René Dumont ? ». Évidemment, les temps ont changé : on ne sait si Houellebecq était écoanxieux à sa sortie de l'INAPG en 1978, mais on peut raisonnablement se demander si un jeune Dumont s'orienterait aujourd'hui vers une carrière d'enseignant chercheur, voire de chercheur en agronomie. De fait, aucun-e des 8 diplômé-es n'a annoncé s'engager dans une thèse Inrae... Plus sérieusement, ce qui semble se jouer dans ces décisions de bifurcation, et que les commentateurs semblent avoir si mal interprété, n'est pas la défiance vis-à-vis de la connaissance scientifique. C'est une réalisation concrète de l'ampleur des défis des urgences climatiques et environnementales, assortie d'une forme de désenchantement par rapport à une offre de solutions reposant sur du tout-technologique et gestionnaire. Un tel diagnostic est en phase avec les impasses que SUD Recherche EPST dénonce depuis plus de vingt ans dans nos instituts.

Force est de constater que dans ce tableau, nous – c'est-à-dire la recherche publique engagée sur les enjeux des transitions – ne faisons pas envie, du moins pas suffisamment. C'est évidemment injuste si l'on considère la pertinence, la diversité et la qualité des travaux de nos collectifs. Mais comme l'évoquaient nos camarades en Comité Technique il y a deux semaines, ce déficit d'image est cohérent avec le fait qu'Inrae fait face, cette année encore, à d'extrêmes difficultés de recrutement : et on ne parle ici certainement pas que des ingénieurs, la côte d'alerte est très largement dépassée pour les catégories B, C et CDD, tout particulièrement dans les secteurs de l'appui et de l'expérimentation. Nous en reparlerons en cours de séance avec le point RIPEC, la mise en œuvre par le gouvernement de primes au mérite, refusée par une très large majorité du personnel, est sur ce point un remède pire que le mal. Nos demandes, rappelons-le, sont tout autres : augmentation des rémunérations, recrutement de personnel titulaire, développement de l'apprentissage, amélioration des conditions et du sens du travail.

Sur cette question du sens et de l'image, il y a certes un temps long mais il y a des responsabilités institutionnelles. Par notre politique scientifique, par notre communication, par des engagements tels que la participation au Varenne de l'eau : oui, nous donnons des gages à des formes d'instrumentalisation de la recherche publique ; oui, nous alimentons des *statu quo* mortifères en répondant « innovation » quand tout indique justement que les pièces du puzzle ne s'assemblent plus tout à fait ; oui, il serait irresponsable de vendre un solutionnisme technologique béat comme notre seule voie de sortie - et c'est une ambiguïté dont collectivement nous ne sortons pas toujours.

Une dernière dimension peu commentée de cette affaire, c'est le déménagement à Saclay. Les agros bifurqueurs sont de celles et ceux qui ont animé une mobilisation inédite et victorieuse pour la sauvegarde de Grignon. En cela ils et elles ne sont pas minoritaires, l'occupation du site ayant été décidée par des votes en AG, tous à une très large majorité. Cette salle qui applaudit ses camarades, ce sont ces promotions qui se sont politisées en réaction à un projet de

¹ <https://youtu.be/SUOVOC2Kd50>

² https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/06/01/l-appel-du-groupe-d-etudiants-d-agroparistech-a-bifurquer-est-aussi-un-plaidoyer-pour-l-engagement_6128460_3232.html

³ Pour une version plus *corporate*, voir la cérémonie HEC du 9/6/22 : « Nous ne pouvons pas nous reposer totalement sur la technologie. Nous ne pouvons pas accepter que l'impact biodiversité d'un projet se compte simplement en nombre de ruches dans un joli rapport RSE ». <https://youtu.be/BY7zclxtOLU> (Et depuis, AgroToulouse et X...)

⁴ <https://www.lopinion.fr/economie/agroparistech-le-happening-thunbergien-atterre-le-monde-agricole-et-ulcere-les-donateurs> ; https://www.lepoint.fr/politique/agroparistech-decryptage-d-un-buzz-delirant-13-05-2022-2475462_20.php

déménagement dont la justification tenait à si peu de bons arguments. Ce déménagement à Saclay nous concerne et nous n'avons pas réussi à l'empêcher. Rappelons une dernière fois [*puisque en octobre les locaux seront occupés*] qu'il se fait pour de mauvaises raisons, fleurant bon le XX^e siècle. Et le moins qu'on puisse dire, c'est que la cohérence architecturale, urbanistique, scientifique, agricole, environnementale de ce qui se construit à Gif-sur-Yvette ne nous a hélas jusqu'ici pas détrompé-es.

Les retours que nous avons des personnels Inrae sont que nous sommes très loin d'être immunisé-es contre le sentiment de perte de sens constaté par les jeunes bifurqueurs. On parle ici aussi de manifestations tangibles sur les conditions de travail, sur lesquelles l'établissement a une éminente responsabilité. Il s'agirait de prendre actes de ces erreurs, pour ne pas les reproduire. Bifurquer ? Relancer le triptyque robotique, numérique, génétique ? Réagir au moins ?

Marché électricité, saviez-vous qu'Inrae doit éponger une créance de 3,5M€ ?

Retour sur un évènement de fin 2021 : le 2 décembre, le fournisseur d'électricité Hydroption était mis en liquidation judiciaire. Vous ne le saviez peut-être pas mais l'Inrae, par le biais d'un marché mutualisé de la Direction des Achats de l'État (DAE), était client de cette société, un opérateur virtuel spécialisé dans le rachat du kW de petits producteurs photovoltaïques. Cette faillite nous laisse sur les bras une créance douteuse de 3,5 M€.

Si on raisonne à l'échelle de l'établissement, cela représente 333€ par agent-e INRAE (10 500 agents), ou si on pense RSE : 175 000 arbres hautes tiges prêts à planter (20€ l'unité) ou un hectare de panneaux photovoltaïques sur toitures (si prix moyen 350€ le m²). Un beau gâchis donc, qui ne nous concerne pas seuls puisqu'il s'agit d'un marché de l'État, mais sur lequel nous avons eu bien peu de retours. Comment en est-on arrivé là ?

Les marchés « électricité » nous concernant ayant été divisés en trois lots, Hydroption avait remporté le lot n° 2, intitulé « Moyen électricité : Points de connexion de segments de distribution C3 ou C4 ». Ce marché, qui courait du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023, a représenté une dépense pour Inrae de 2,1 M€ en 2021. Sur l'intranet Inrae⁵, une *Fiche exécution de l'Accord-Cadre Électricité 2020-203* rédigée par la DAE nous explique que les objectifs de la stratégie étaient d'allier du gain achat (-10%) à des considérations RSE (50% du volume en énergie renouvelable, assortie d'une mystérieuse « étude de l'opportunité et la faisabilité de conduire une action d'insertion en faveur des publics éloignés de l'emploi »). Ce tableau supposait toutefois le maintien d'un contexte favorable, avec un prix stable et bas de l'énergie. Quand la conjoncture s'est retournée, avec la montée drastique des prix du gaz à l'automne, un acteur comme Hydroption s'est très vite retrouvé face à ses limites : « Petite structure de *traders*, elle adoptait des positions risquées et agressives sur le marché de gros pour gagner des appels d'offres en étant moins disant sur le prix. [...] Hydroption est le cas d'école d'un fournisseur très mal couvert et très peu solvable qui a prospéré quand les prix étaient bas pour exploser en plein vol dès la flambée des cours. »⁶

Cette débâcle de la Direction des Achats de l'État est aussi la nôtre : en tant qu'acteur public nous devons à la fois couvrir la créance et choisir une nouvelle offre alors que les cours sont au plus haut. Tout ceci pour un gain initial dérisoire (200 k€ /an ?). « Ce marché était très intéressant » nous a répondu, un peu gêné aux entournures, le directeur du financement et des achats lorsque nous l'avons interpellé sur ce point en CA du 16 juin. La PDG du Cirad, qui a pu réagir en séance sur ce point, estimait à plus de 2 M€ le surcoût sur deux ans pour son propre organisme, touché par la même mésaventure.⁷

Plus qu'une imprudence dans nos pratiques d'achat public, l'affaire révèle une impasse plus générale : celle de la mise en œuvre généralisée de la loi du marché dans le domaine de l'énergie dans l'Union européenne. Pour un point de vue articulant diagnostic et propositions alternatives, se reporter à la tribune récente d'Anne Debrégeas, économiste de l'énergie, et porte-parole de SUD-Energie : [Électricité : « [Les défenseurs du marché se contentent de solutions parcellaires dont ils ne maîtrisent pas les conséquences](#) »⁸]. Elle y constate que « Les prix de marché, ultravolatils, incontrôlables et déconnectés des coûts de production sont [...] inutilisables [...] », appelant à la mise en œuvre d' « un système public hors concurrence en France, interconnecté et s'intégrant au programme de production optimisé à l'échelle européenne, laissant à chaque pays le choix de son organisation ».

⁵ <https://intranet.inrae.fr/portail-achat/Page-d-accueil/Electricite>

⁶ <https://www.clcv.org/energies/gazelectricite-toxicite-du-marche-de-detail-les-services-de-letat-regardent-ailleurs>

⁷ En comparaison avec Inrae : le Cirad c'est 1450 personnes salariées basées en France et un budget annuel de 200 M€.

⁸ Tous les textes aussi <https://www.sudenergie.org/site/hercule/>